

DELEGATION DE Mme Arielle PIAZZA

D -20080558

**Aménagement des quais rive gauche. Construction d'un fronton.
Parc des berges de Saint Michel. Demandes de subventions.
Autorisation.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'aménagement des quais réalisé par la Communauté urbaine de Bordeaux, le secteur se situant face aux quartiers St-Michel et Ste-Croix va intégrer fin 2008 un nouveau parc public dénommé « Parc des Berges ».

Cet espace situé côté Garonne s'étirant de la porte de la Monnaie à la rue Jacques D Welles sera ponctué d'aires de jeux en accès libres et éclairés : un ensemble d'agrès, un terrain de rink hockey et trois emplacements qui permettront en fonction de leur revêtement de sol de pratiquer les disciplines roller, les activités de bord de plages et un city stade pour le football et le basket-ball.

En complément de ces espaces, la Ville de Bordeaux souhaite construire un fronton à l'extrémité sud du parc. Il s'agit de permettre au plus grand nombre de découvrir et pratiquer un sport régional : la pelote basque et ses différentes disciplines.

Le coût de la construction s'élève à 263.329,08 € HT. Compte tenu de son intérêt, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), le Conseil régional et le Conseil général sont susceptibles de soutenir ce projet sur la base du plan de financement suivant :

Financiers	Montant en €
Conseil régional d'Aquitaine	65.832,27 €
CNDS	52.665,82 €
Conseil général de la Gironde	18.000,00 €
Ville de Bordeaux	126.830,99 €
TOTAL H.T.	263.329,08 €

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

Je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- solliciter les partenaires ci-dessus
- signer tout document afférant à ces cofinancements
- encaisser ces cofinancements.

MME PIAZZA. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, bonjour. Je viens vous parler du fronton du Parc des berges.

Il a fait une poussée depuis ma dernière intervention puisqu'il n'est pas loin des 10 m de haut, sa hauteur finale.

Je voulais simplement vous dire qu'en recto on joue à la pelote basque et a ses différentes disciplines, et qu'en verso vous aurez un décor végétal.

Il sera déshabillé de son coffrage vendredi prochain.

Vous en connaissez le financement puisqu'il a déjà été dit.

Je voudrais simplement vous demander d'autoriser le maire à :

- solliciter les partenaires,
- signer tout document afférant à ces cofinancements,
- encaisser ces cofinancements.

M. LE MAIRE. -

Nous vous invitons tous à une partie de pelote basque dès que le coffrage aura été supprimé.

Pas d'oppositions ?

M. PAPADATO n'est pas pour le fronton ?

M. PAPADATO. -

Non, ce n'est pas ça, Monsieur le Maire. C'est qu'en commission on nous a dit que le terrain du fronton ne sera pas aux normes, c'est-à-dire qu'il sera plus court que prévu.

J'avais déjà exprimé mes réticences par rapport au fronton, non pas parce que je ne trouve pas que c'est une bonne idée, mais parce que qui dit fronton dit balle relativement dangereuse ; lorsqu'une balle de pala ou de pelote part ça peut faire mal.

Donc vu la situation actuelle du fronton j'ai quelques inquiétudes sur le danger de faire vraiment de la pelote sur ce fronton en sachant que logiquement un terrain de pelote, comme on nous l'a expliqué en commission, fait entre 50 et 100 m et que le terrain proposé sur les berges fait seulement 47 m. C'est-à-dire que le rebond de la balle risque de se retrouver sur les autres jeux alentours.

Je ne sais pas comment sont disposés les jeux alentours. Je n'ai pas eu le projet et la vision des terrains. On votera ce projet, mais on a quelques retenues sur le danger que peut représenter une balle de pelote.

M. LE MAIRE. -

Merci. Nous n'avons pas décidé de faire un terrain aux normes olympiques. C'est un terrain de jeux pour les jeunes du quartier, donc je ne pense pas que ça donnera lieu à des compétitions susceptibles de provoquer les risques que vous évoquez.

De toute façon dans tous ces terrains il y aura un encadrement qui essaiera de surveiller les choses.

Mme PIAZZA.

MME PIAZZA. -

Il est prévu effectivement une autorégulation de ce site. Tous les filets de sécurité sont prévus.

Bien évidemment en essayant ce fronton on mesurera l'incidence des risques que l'on peut encourir. Rassurez-vous.

M. LE MAIRE. -

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE